

# A C T A R E S

Actionnariat pour une économie durable  
AktionärInnen für nachhaltiges Wirtschaften

## Rapport d'activités 2000

### 1. Contacts avec les entreprises

Pour remplir ses objectifs, ACTARES a choisi, pour sa première année d'activités, d'inciter les entreprises à plus de transparence par la publication d'un certain type de rapports. L'analyse du contenu de ces rapports permettra par la suite d'effectuer un suivi des efforts réels des entreprises.

#### 1.1 Rapports environnementaux

Elle s'est adressée à **Serono** (bio-technologie), **Bobst** (machines d'emballage), **Schindler** (ascenseurs et escaliers mécaniques) et **Zellweger Luwa** (électronique pour textile et ventilation industrielle) pour leur demander un **rapport environnemental**.

**Bobst** s'est engagée oralement à diffuser aux actionnaires avant la fin de l'année 2000, sa charte définissant sa politique en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement, conformément aux normes ISO 9000 et ISO 14 000. Un éco-bilan devrait être diffusé aux actionnaires d'ici 2001, voire 2002.

**Serono** a affirmé que l'entreprise étudiait le meilleur moyen de communiquer à ses actionnaires une analyse environnementale sur la société, soit sur la forme d'un rapport publié d'ici la fin de l'année 2000, soit dans le cadre du rapport annuel 2000.

**Schindler** s'est engagé à publier des données environnementales dans son rapport d'activités annuel 2000.

**Zellweger Luwa** a mentionné qu'elle avait édité des lignes directrices concernant la protection de l'environnement. Nous n'avons pas eu de réponse concernant son intention de publier un rapport environnemental séparé.

#### 1.2 Rapports sociaux sur les collaborateurs

ACTARES est également intervenue auprès des **deux grandes banques** pour leur demander un **rapport social sur les collaborateurs**. ACTARES a appris avec satisfaction au cours de l'assemblée générale de l'**UBS** qu'une réactualisation du rapport concernant les conséquences au niveau des employés de la fusion entre ex-UBS et SBS allait sortir au cours de l'été 2000. Ce rapport avait été publié à la demande de la CIA (Caisse de pension des fonctionnaires de l'Etat de Genève). Sa réactualisation était souhaité tant par la CIA qu'ACTARES. Il est finalement paru fin novembre. Côté **Credit Suisse Group**, le Président sortant du groupe, M. R. Gut, n'a pas jugé utile la publication d'un rapport social sur les collaborateurs.

#### 1.3 Visite d'entreprises

A la suite de la lettre qu'il avait écrite, un membre d'ACTARES a été convié à visiter les infrastructures de Bobst. Par ailleurs les secrétaires

romand et alémanique ainsi qu'un membre du comité ont participé à la visite de trois entreprises suisses alémaniques : Disetronic, A. Hiestand et Phonak.

## **2 Information**

Une conférence de presse annonçant le lancement d'ACTARES a été organisée à Berne le 11 avril 2000. Elle a été couverte par 33 quotidiens alémaniques, romands et tessinois ainsi que par le Téléjournal romand. Par la suite, une vingtaine d'autres articles ont paru dans la presse quotidienne, spécialisée et associative; en outre, deux émissions de la radio romande ont été consacrées à notre association.

Deux lettres d'information interne ont paru en juin et décembre 2000 pour respectivement faire part des interventions auprès des entreprises et de la vie de l'association.

Ces deux lettres ainsi que les documents fondateurs d'ACTARES (charte, statuts, composition du comité, montants des cotisations) sont disponibles en français et allemand sous notre site: [www.actares.ch](http://www.actares.ch)

## **3 Contacts en Suisse**

ACTARES a été invitée à venir présenter ses activités devant différentes organisations et a participé à des séminaires consacrés aux questions de finances et d'éthique dont notamment celui co-organisé par la Déclaration de Berne et le WWF les 1<sup>er</sup> et 2 décembre à Berne.

Par ailleurs, la Déclaration de Berne romande a soutenu le lancement d'ACTARES en encartant gratuitement notre dépliant dans une des éditions de son journal *Solidaire*.

## **4 Elargissement à l'étranger**

Des discussions ont été entreprises avec la Fondation pour le Progrès de l'Homme (FPH) à Paris, ceci avant même la création d'ACTARES, dans le but d'élargir sa base de financement et son réseau de contacts internationaux. A la fin 2000, une convention est en bonne voie d'élaboration entre la FPH et ACTARES pour une collaboration au sein de la démarche "Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire", démarche largement soutenue par le FPH.

Par ailleurs, une première rencontre informelle de neuf différents mouvements européens préoccupés par la question de l'actionnariat actif a eu lieu les 16 et 17 novembre à Bruxelles. Un développement de ce réseau va pouvoir se faire, notamment grâce à la dynamique de l'"Alliance" sus-mentionnée.

## **5. Vie interne**

### **5.1. Membres**

ACTARES a été fondée le 15 mars 2000 en présence de vingt personnes physiques. Au 31 décembre 2000, l'association compte 182 membres dont trois personnes morales.

### **5.2. Comité**

Le comité est constitué de dix personnes dont sept hommes et trois femmes. Côté représentation géographique, le comité compte huit Romands et deux Alémaniques.

Il s'est réuni à sept reprises entre le 15 mars et le 31 décembre.

### **5.3. Secrétariats**

Le secrétariat romand fonctionne à Genève depuis le 15 mars et est animé par Sophie de Rivaz, chargée sous mandat depuis mai 1998 de coordonner la mise sur pied d'ACTARES. Côté alémanique, Ruedi Meyer, membre du comité, a pris en charge les activités de secrétariat jusqu'à l'engagement de Christoph Buholzer qui assure désormais le relais depuis Olten.

### **5.4 Groupes de travail**

Le travail des secrétariats a été et est épaulé par celui de bénévoles, membres du comité et de groupes de travail.

Le groupe Programme élabore les interventions auprès des entreprises. Il est constitué de huit personnes et se réunit environ toutes les six semaines.

Le groupe Communication, composé de quatre personnes, a étayé le secrétariat romand lors du lancement d'ACTARES. Ce groupe depuis n'a plus été réuni.

Le groupe Ethique, comprenant une dizaine de personnes intéressées, devrait, selon les statuts d'ACTARES, étudier l'adéquation des activités de l'association avec ses principes tels qu'élaborés dans la Charte d'ACTARES. Il était prématuré de le faire après moins d'une année d'exercice aussi le groupe n'a été convoqué qu'à une seule reprise. Le bon fonctionnement de ce groupe est entravé par des écueils pratiques: membres issus de divers cantons et difficultés pour certains à se déplacer.

Genève, 16.03.01/srk,ch.